

COMMUNIQUE

Octobre rose 2026 se finit... et après ?

Pour l'Union Départementale FO de l'Essonne, les octobres roses se suivent sans apporter de réponses, à la hauteur, pour diminuer les risques du cancer du sein et d'autres.

En France, environ 61 200 nouveaux cas de cancer du sein sont diagnostiqués chaque année, ce qui représente près de 1 femme sur 8 touchée au cours de sa vie. C'est la première cause de décès par cancer chez la femme.

La politique gouvernementale qui s'exprime dans les lois de financement de la Sécurité Sociale et de l'Etat ne répond pas à l'amélioration de la santé. Moins de moyens, c'est moins d'hôpital, c'est moins d'efficacité.

En plein octobre rose, une annonce est faite de l'arrêt de prise en charge à 100% du ZOLADEX à la demande d'ASTRAZENECA. Au 15 décembre, c'est à la charge du patient.

Pourtant, on connaît les études de l'Inserm qui estiment une augmentation du risque de cancer du sein d'environ 30 % chez les travailleuses de nuit.

Les visites médicales des services de Santé au travail sont espacées.

Les CHSCT, acteurs essentiels dans la prévention des risques dans le monde du travail, a disparu au bénéfice d'une instance "light" : la CSSCT. Avec moins de prérogative, elle n'est pas en mesure d'être à la hauteur d'un CHSCT qui pouvait commander des expertises et mieux suivre les accidents au travail et maladies professionnelles.

La prise en charge à 100 %, dans le cadre national de l'Assurance Maladie, du dépistage du cancer du sein se limite aux femmes âgées de 50 à 74 ans ne présentant ni symptômes ni facteurs de risque particuliers. Pourtant, les femmes de moins de 40 ans représentent 5% des cas et après 70 ans et plus, le risque reste élevé. Elles sont exclues de cette campagne organisée par l'Assurance Maladie.



Pour UD FO 91, il faut :

- ✓ Pour diminuer le risque de 30% des cancers du sein, interdire le travail de nuit des femmes (en dehors des métiers Hospitaliers, Sécurité, ... les indispensables),
- ✓ Un dépistage du Cancer du sein, pris en charge à 100 % :
 - Dès la première grossesse pour lutter contre le cancer du sein post-partum,
 - Dès la quarantième année et après 74 ans,
- ✓ Remettre les moyens de prévention, comme une véritable médecine du travail et des examens annuels,
- ✓ Le retour du CHSCT avec toutes ses prérogatives,
- ✓ La prise en charge des traitements sans obéir à l'industrie pharmaceutique,
- ✓ Rejeter les propositions de budgets des gouvernements quand ils diminuent les prises en charge et les accès aux soins.

C'est aussi pour le rejet du budget MACRON-LECORNU que l'UD FO 91 appelle à se mettre en grève et à manifester le 5 novembre.

Les cancers du sein ne se limitent pas au mois d'octobre !